

D'après nos informations, le directeur du centre hospitalier de Laval aurait annoncé la fermeture provisoire, du CMP (Centre médico-psychologique) pour Enfants et Adolescents de Château-Gontier.

Même provisoire, cette fermeture, si elle venait à être prononcée, aurait des conséquences catastrophiques dans la prise en charge des élèves à besoin particulier de nos écoles, en situation de handicap ou non. Cela impacterait inévitablement les conditions de travail des enseignants du secteur et les conditions d'accueil des usagers de l'école.

De fait, les familles et les élèves concernés seraient contraints de se rendre au CMP de Laval ce qui n'est pas acceptable.

Par ailleurs avec la crise sanitaire que nous traversons, les ruptures d'apprentissages et de suivi sont parfois très fortes, du fait en particulier du confinement.

Une telle décision si elle venait à être confirmée appellerait une mobilisation à la hauteur des enjeux.

Dans un premier temps, le SNUDI-**FO** 53 invite l'ensemble des PE, AESH du 1^{er} degré à signer la pétition en ligne, et à la partager largement.

<https://www.change.org/p/parents-professionnels-de-l-enfance-personnel-m%C3%A9dico-social-ars-elus-non-%C3%A0-la-fermeture-m%C3%A9me-provisoire-du-cmp-enfants-de-ch%C3%A2teau-gontier>

Le SNUDI-**FO** 53 s'adresse à l'ARS pour exiger des explications. Les questions budgétaires ne sauraient justifier une telle décision. La mainmise du GHT (groupement hospitalier de territoire) sur la gestion des services de soin de proximité permettrait elle une telle décision ?

NON à la fermeture du Centre Médico Psychologique Enfants et adolescent de Château-Gontier !

OUI au maintien des services publics de proximité !